

Une équipe multidisciplinaire qualifiée.

L'équipe de KRANING est composée de plusieurs collaborateurs spécialisés qui détiennent une solide expérience et une formation reconnue.

« C'est probablement la meilleure formation technique liée à mon travail que j'ai reçue. Le formateur maîtrise très bien tous les aspects de ce domaine en plus de donner de multiples exemples concrets. Il y avait beaucoup d'échanges entre les intervenants venant de différents milieux. Je recommande cette formation à tous ceux qui de loin ou de près, travaillent avec des équipements de levage. »

Denis Deslauriers
Technicien intermédiaire
Soutien mécanique maintenance
HYDRO-QUÉBEC

Contactez-nous!

Pour plus d'information sur nos tarifs et les dates de nos prochaines formations, contactez-nous.

Yannick Morin, ing.
Consultant et formateur agréé
KRANING inc.

**Formation technique à l'échelle nationale:
Grues et Gréage**

info@kraning.com
514 910-6301
www.kraning.com



FORMATIONS TECHNIQUES À L'ÉCHELLE NATIONALE

APPROUVÉ ET CERTIFIÉ PAR

Crosby canada

- » GRUES
- » GRÉAGE
- » PONTS ROULANTS
- » APPAREILS DE LEVAGE
- » CAMIONS-POMPE À BÉTON

www.kraning.com



POURQUOI CONTINUER DE VOUS METTRE À RISQUES?

Chaque jour au Canada des opérations de levage sont réalisées par des opérateurs et sous la responsabilité de personnes ne détenant aucune formation. Très souvent, ils pratiquent des manœuvres non conformes aux réglementations, ce qui engendre des coûts importants pour les entreprises et cause chaque année de graves accidents.

VOUS AVEZ TOUT À GAGNER À ÊTRE MIEUX FORMÉS.

Le programme de formations techniques de KRANING est conçu pour:

- » Augmenter vos connaissances et vos qualifications vis-à-vis les grues, les appareils de levage et le gréage;
- » Augmenter l'efficacité du travail;
- » Réduire les coûts des projets;
- » Élever le niveau de sécurité de façon optimale;
- » Répondre à vos besoins professionnels et organisationnels pour être conformes aux réglementations (articles 51 de la loi sur la Santé et sécurité au travail de la CSST ainsi que les articles 124 et 125 du Code canadien du travail, de même que le règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs, Code des professions L.R.Q., c. C-26, a. 94, par. o, adopté en septembre 2010).

SAVIEZ-VOUS QUE?

Selon la norme CSA Z-150 - Code de sécurité sur les grues mobiles, l'article A.1.1 stipule que: «La direction doit assurer que les grues sont utilisées comme des dispositifs de levage uniquement par des opérateurs formés, expérimentés et compétents...»



LÉGISLATION

Les formations techniques de KRANING peuvent vous aider à respecter les articles 51 de la loi sur la santé et sécurité au travail de la CSST ainsi qu'aux articles 124 et 125 du Code canadien du travail.

DES FORMATIONS TECHNIQUES CONÇUES SUR-MESURE POUR VOUS.

Notre programme de formation offert en français ou en anglais à l'échelle nationale permet d'acquérir des connaissances sur la planification, la coordination, l'inspection et la réalisation de travaux impliquant des grues mobiles et appareils de levage.

- » **GRUES MOBILES:** Introduction aux équipements de levage et méthodes – niveau 1
- » **GRUES MOBILES:** Conception de plan de levage et techniques avancées de gréage – niveau 2
- » **GRUES MOBILES:** Techniques d'inspection – niveau 3
- » **GRUES MOBILES:** Coaching & exercices pratiques supplémentaires
- » **CAMION À FLÈCHE TÉLESCOPIQUE ET ARTICULÉE:** Formation pour opérateurs à l'emploi d'une entreprise
- » **GRUES À TOURS:** Analyse et optimisation de l'implantation
- » **PONTS ROULANTS:** Introduction, analyse des besoins, inspection et intégration au programme d'entretien préventif
- » **MANUTENTION INDUSTRIELLE**
- » **POMPES À BÉTON ET MÂTS DE DISTRIBUTION**
- » **GESTION DU RISQUE:** Service de consultation personnalisée à chaque entreprise. Conception et mise à jour de la gestion du risque pour les camions à flèches et grues mobiles



INCITATIFS FINANCIERS

Formation agréée

Nos formations sont agréées à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) d'Emploi-Québec.

Mesure de formation de la main-d'œuvre

Les formations sont applicables, sous certaines conditions, au programme « Mesure de formation de la main-d'œuvre » d'Emploi-Québec. L'aide financière peut atteindre jusqu'à 75 % des frais encourus.